

Fiche TECHNIQUE

INTITULÉ(S) DE L'ANIMATION : repérer et accompagner les élèves dys (ou pas?) dans la classe
Enseignants référents de l'animation : Véronique Cosme, Sylvie Leroueil

Durée estimée de l'animation : temps nécessaire pour l'enquête et 3 heures de réunion.

Besoins repérés sur le terrain justifiant la proposition d'animation

Besoins exprimés en groupe de coordination / en conseil de cycle/ en concertation / autres / qui ont conduit à envisager la proposition

- Présence d'élèves dys dans certaines de nos demandes d'aide spécialisée
- des diagnostics « sauvages » de quelques enseignants
- la non prise en compte des troubles dys dans la pratique pédagogique de la classe

Objectifs de l'animation :

(utiliser des verbes d'action à l'infinitif)

- aider au repérage
- s'entourer de professionnels habilités à poser un diagnostic
- donner des pistes afin de prendre en compte les troubles dys ou les difficultés qui s'y apparentent dans les pratiques pédagogiques
- donner des pistes pour le parcours de reconnaissance de ce trouble et la mise en place du PAP

Actions préalables à l'animation : enquête...réunion.....recueil d'informations...

Enquête dans toutes les écoles du réseau à retourner à l'enseignant spécialisé (à remplir en équipe d'école) :

- avez-vous déjà été confrontés à des élèves présentant des troubles massifs de l'apprentissage de type dyslexie et dyspraxie ?
- quelles sont les adaptations qui ont fonctionné ?
- Quelles sont vos difficultés dans la classe, dans l'école ?
- De quelle manière vous êtes-vous documenté ?
- Avez-vous des questions, des besoins à ce sujet ?

Apports théoriques/outils pratiques

supports : PPT, documents papiers à distribuer...

<p>-extraits du livret d'information proposé sur le site « Orthophonie et Prévention 17 » par Sophie Duponchel, Dominique Crunelle, Loïc Gamot, orthophonistes de l'Institut d'Orthophonie de Lille</p> <p>-extraits de l'article dyslexie du site « ideesash »</p> <p>-documents de synthèse de l'association « Dyspraxiques Mais Fantastiques »</p> <p>-documents de synthèse de Ch. Rodriguez, en lien avec le centre référent du langage du CHU de Nantes</p> <p>-articles de la revue du CNED sur dyslexies et dysorthographies</p> <p>-document Eduscol de Aout 2012: <u>Ressources d'accompagnement éducatif, scolariser des enfants présentant des troubles de l'apprentissage.</u></p> <p>-« <u>Mon cerveau ne m'écoute pas</u> , Comprendre et aider l'enfant dyspraxique», Breton Sylvie et Léger France, éditions du CHU Sainte-Justine, 2005.</p>	<p>Dossier intitulé « les Dys... », rédigé entre 2012 et 2014 par les enseignants spécialisés des réseaux de Candé, Le Ilon d'Angers, Pouancé et Segré, en accès libre sur le site ASH de la DDEC.</p> <p>Un Power Point de présentation du dossier Dys et du PAP</p> <p>Fiche DDEC, avril 2014 intitulé « parcours de diagnostic pour les enfants présentant des troubles d'apprentissages – troubles du langage »</p>
<p>Modalités de l'animation: <i>timing /déroulé/intervenants/travaux en petits groupes/ apport collectif/conférence...</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Exposé des résultats de l'enquête préalable faite dans les écoles • Faire un inventaire des difficultés et des réussites • Visionner le power point et distribuer le fascicule « les Dys... » • Temps en petits groupes pour vérifier que chacune des questions ou difficultés initialement exposées trouvent des pistes de résolution soit dans les idées de réussite soit dans le document remis • Mise en projet pour le reconnaissance du trouble : lecture de la fiche DDEC • Formaliser le parcours de reconnaissance du trouble : présentation du PAP 	
<p>Prolongements possibles</p>	
<p>Formation de réseau en lien avec les orthophonistes du secteur (CF formation organisée par l'école de Loiré en octobre 15) Fixer dans chaque école une concertation sur ce sujet avec étude des cas d'élèves concernés</p>	
<p>Ressources pratiques/théoriques conseillées <i>sites à consulter/ bibliographie</i></p>	
<p>Contacteur le CHRU de Nantes Secrétariat : 02 40 08 43 09 Permanence téléphonique pour les enseignants (pas les familles) : le jeudi de 13h à 16 h Site internet : www.chu-nantes.fr (rubrique CRTA)</p>	

Charte d'utilisation des travaux mutualisés des enseignants spécialisés

Utilisation des supports mis à disposition : pour des équipes engagées dans le suivi d'un ou plusieurs élèves concernés par ces questions. Ce n'est pas une simple information.